



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°27 – 19 août 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Teignes : pression plus marquée au sud du territoire.

Maladies du feuillage : pas d'évolution notable de la cercosporiose, progression de la rouille sur le nord de la région.

Grandes cultures / Polyculture-élevage

Début 2021 des colloques DEPHY seront organisés dans le Grand Est. Afin de répondre au plus près de vos attentes et des enjeux locaux, faites-nous savoir si une thématique, ou plusieurs, en lien avec l'agriculture et la réduction des phytos vous intéresse !

<https://forms.gle/SRQ5cHdVYQq7FvVcA>



1. Ravageurs

a. Observations

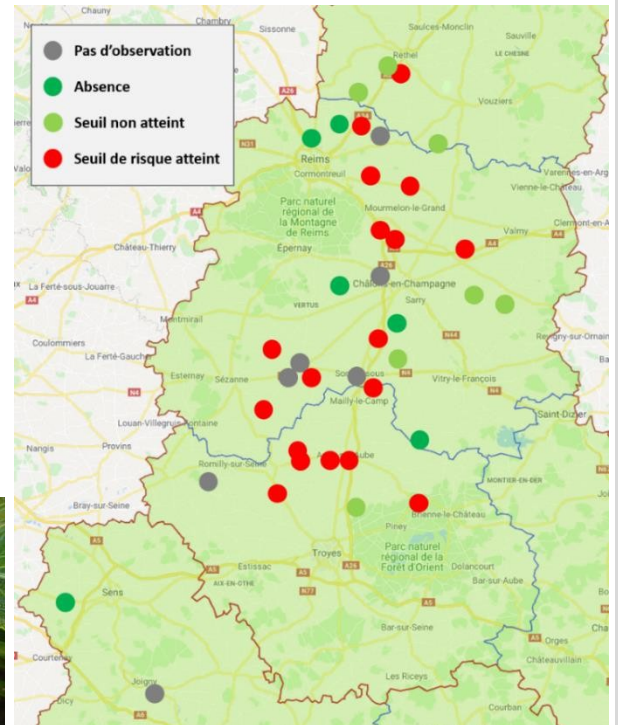
- **Teignes** : leur présence est généralisée sur le bassin de production avec plus de 80 % du réseau concerné. Dans ¾ des situations, les infestations restent supérieures au seuil de risque de 10 % de plantes touchées.

On constate comme souvent, une pression plus marquée sur la zone sud de la région avec un taux d'infestation moyen par parcelle proche de 40 %.

Une parcelle de l'Yonne signale quelques foyers de *Rhizopus* liés aux blessures antérieures provoquées par les chenilles.



Cartographie du risque teigne



- **Autres ravageurs** : De rares traces de noctuelles sont observées ponctuellement sans jamais atteindre le seuil de risque estival de 50 % de plantes touchées. Quelques dégâts d'acariens sont constatés localement en bordure de chemin enherbé ou de luzerne. Aucune observation d'adulte de charançon *Lixus juncii* n'a été signalée cette semaine.

b. Analyse de risque

La sécheresse persistante provoque des conditions propices à l'activité des teignes mais le risque d'expression du champignon *Rhizopus* est moindre en absence de températures caniculaires.

2. Maladies cryptogamiques

Malgré le retour de températures plus clémentes, l'absence d'humidité actuelle n'est pas favorable aux développement des maladies.

Ponctuellement, les passages orageux peuvent contribuer à l'expression de la rouille.

La surveillance doit être maintenue jusque la première décade de septembre notamment pour les parcelles récoltées après la mi octobre.

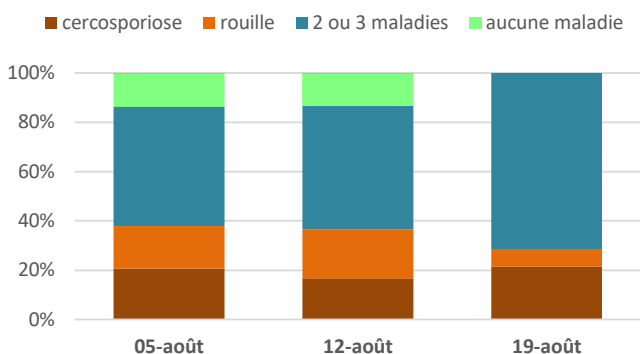
Dans le réseau de surveillance hebdomadaire :

- Des taches de cercosporiose sont identifiées dans près de 90 % des parcelles mais les fréquences restent très faibles (de 1 à 6 % de feuilles concernées).
- La rouille est présente dans 75 % des situations avec une pression plus marquée pour le nord de la région.
- Quelques symptômes d'oïdium sont visibles dans 6 % des sites, souvent suite à des passages orageux.

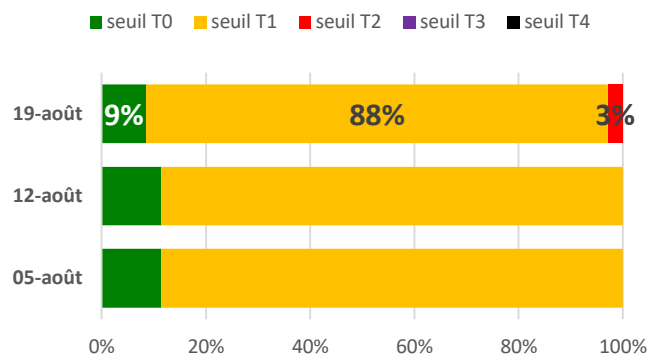
La pression maladies s'établit de la façon suivante :

- 3 parcelles n'ont toujours pas atteint le seuil de risque T1.
- 31 parcelles présentent des symptômes sans atteindre le seuil T2.
- 1 parcelle des Ardennes dépasse le seuil de risque T2 pour la rouille.

évolution du complexe maladies



évolution de la pression maladies

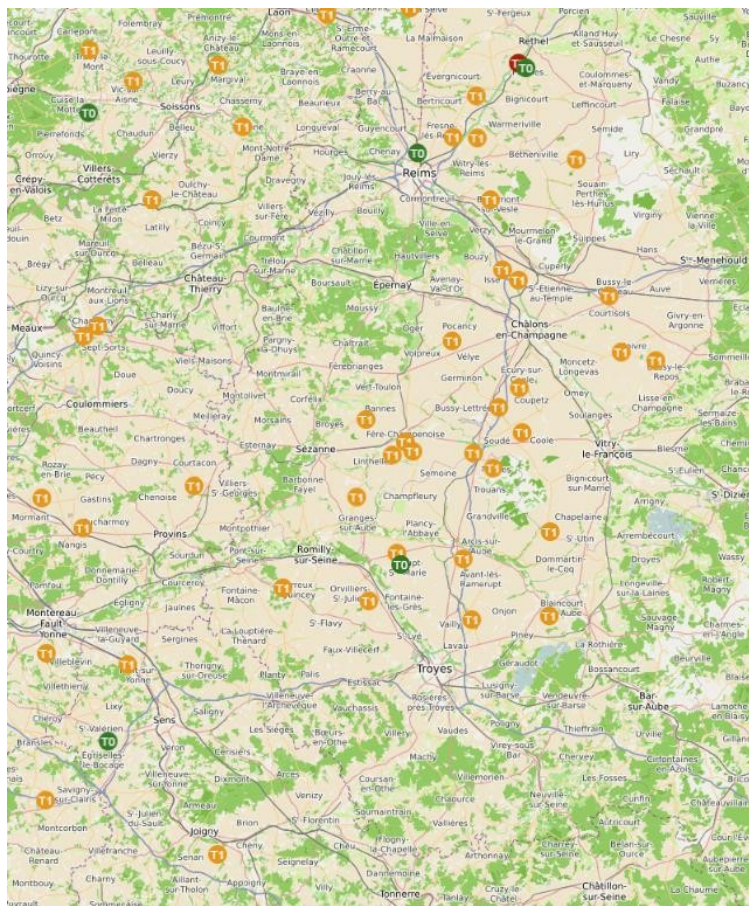


Détermination des seuils de risque

Mesurer les fréquences d'apparition en prélevant 100 feuilles de betteraves dans une zone représentative de la parcelle.

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{ers} symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection <u>après</u> la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Cartographie du risque maladies au 19 août



- T0** T0 : Seuil de risque non atteint
- T1** T1 : Seuil de risque atteint
- T2** T2 : Seuil de risque atteint après un traitement au seuil

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".